

SIRET émetteur : 41003460701225

contacts

 www.touturmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone

 Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

 0977 408 408
APPEL NON SURTAXÉ

 urgence 24h/24

 0977 401 142
APPEL NON SURTAXÉ

SUEZ Eau France - service client
TSA 50001

36400 LA CHATRE

 www.touturmoneau.fr/acceo



M DOERLER GOELO EMMANUELLE PASCAL
42 RUE FRANCOISE DOLTO
77170 BRIE COMTE ROBERT

Service de l'Eau et de l'Assainissement

Facture de octobre 2023 à avril 2024

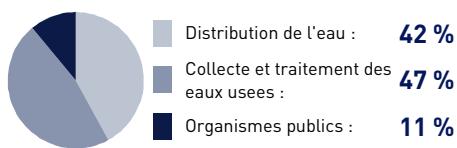
18 Avril 2024

m ³	montant TTC
Votre abonnement	51,87 €
Votre consommation	50 m ³
Net à prélever	302,39 €

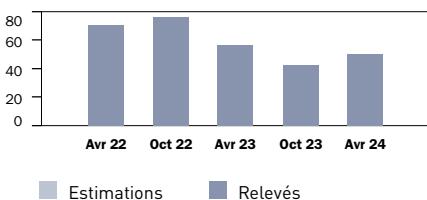
Ce montant sera prélevé sur votre compte le 03 mai 2024

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.pour 1000 litres, soit 0,00501 € pour 1 litre.

Répartition



Bilan de consommation (m³)



* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

Adresse desservie :
M DOERLER GOELO EMMANUELLE PASCAL

42 RUE FRANCOISE DOLTO
77170 BRIE COMTE ROBERT

Prochain relevé :
Octobre 2024
Prochaine facture :
Octobre 2024

Les prélèvements sont effectués sur le compte bancaire se terminant par :

Compte bancaire :
2101**
Référence Unique de Mandat : ++C44000018516
ICS : FR70ZZZ236497

Conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes européennes bancaires, les prélèvements ou virements seront désormais réalisés au format SEPA. Aucune action n'est requise de votre part. Votre Référence Unique de Mandat de prélèvement SEPA est visible sur votre facture ou échéancier le cas échéant. Pour toute demande relative à votre mandat ou prélèvement SEPA, merci de contacter notre service client.

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmonneau.fr

N° compteur C15LA108578	Nouvel index Télérelevé le 15/04/2024	1274	Ancien index Télérelevé le 17/10/2023	1224	Consommation 50 m ³
N°Facture : 1088786691-1					
Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			120,87		127,52
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/04/2024 au 30/09/2024	0,50	69,30	34,65	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France				0,0	
du 18/10/2023 au 31/12/2023	20,70 m ³	1,45	30,02	5,5	
du 01/01/2024 au 15/04/2024	29,30 m ³	1,52	44,54	5,5	
Part Communale du 18/10/2023 au 15/04/2024	50 m ³	0,21	10,50	5,5	
Part Agence de l'Eau préservation Ressource				0,0	
du 18/10/2023 au 31/12/2023	20,70 m ³	0,0350	0,72	5,5	
du 01/01/2024 au 15/04/2024	29,30 m ³	0,0150	0,44	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			128,95		141,85
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/04/2024 au 30/09/2024	0,50	27,84	13,92	10,0	
COLLECTE ET TRAITEMENT					
Part Suez Eau France du 18/10/2023 au 31/12/2023	20,70 m ³	0,3998	8,28	10,0	
Part Suez Eau France du 01/01/2024 au 15/04/2024	29,30 m ³	0,4164	12,20	10,0	
Part Syndicale SIAAP du 18/10/2023 au 31/12/2023	20,70 m ³	0,9220	19,09	10,0	
Part Syndicale SIAAP du 01/01/2024 au 15/04/2024	29,30 m ³	0,9610	28,16	10,0	
Part SyAGE du 18/10/2023 au 31/12/2023	20,70 m ³	0,34	7,04	10,0	
Part SyAGE du 01/01/2024 au 15/04/2024	29,30 m ³	0,35	10,26	10,0	
Part communale du 18/10/2023 au 15/04/2024	50 m ³	0,60	30,00	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			30,89		33,02
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE					
Lutte contre la pollution du 18/10/2023 au 15/04/2024	50 m ³	0,42	21,00	5,5	
Voies Navigables de France du 18/10/2023 au 31/12/2023	20,70 m ³	0,0120	0,25	5,5	
Voies Navigables de France du 01/01/2024 au 15/04/2024	29,30 m ³	0,0132	0,39	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 18/10/2023 au 15/04/2024	50 m ³	0,1850	9,25	10,0	
TOTAL HT			280,71		
MONTANT TVA (5,5 %)			7,85		
MONTANT TVA (10,0 %)			13,83		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					302,39
Net à prélever					302,39 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchemen.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne nous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 La Défense en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.